

NEWSLETTER

Novembre - Décembre 2017

Newsletter n°8

LES INFOS PRATIQUES

Les horaires d'ouverture au public

Lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 9h-12h

Maison des Services

3 rue de la mairie - Combourg
02 23 16 45 45
maison-des-services@bretagneromantique.fr
www.bretagneromantique.fr

Un petit coup de neuf à la Maison des Services !

Des travaux d'embellissement ont permis d'améliorer les conditions d'accueil du public : réfection de certains bureaux, nouveaux mobiliers, peinture extérieure, installation d'un rack pour vélos.

L'Accès Public à Internet a été privilégié avec l'installation de tablettes de confidentialité.



Une salle de réunion équipée en tables et chaises

VIE DE LA MAISON DES SERVICES

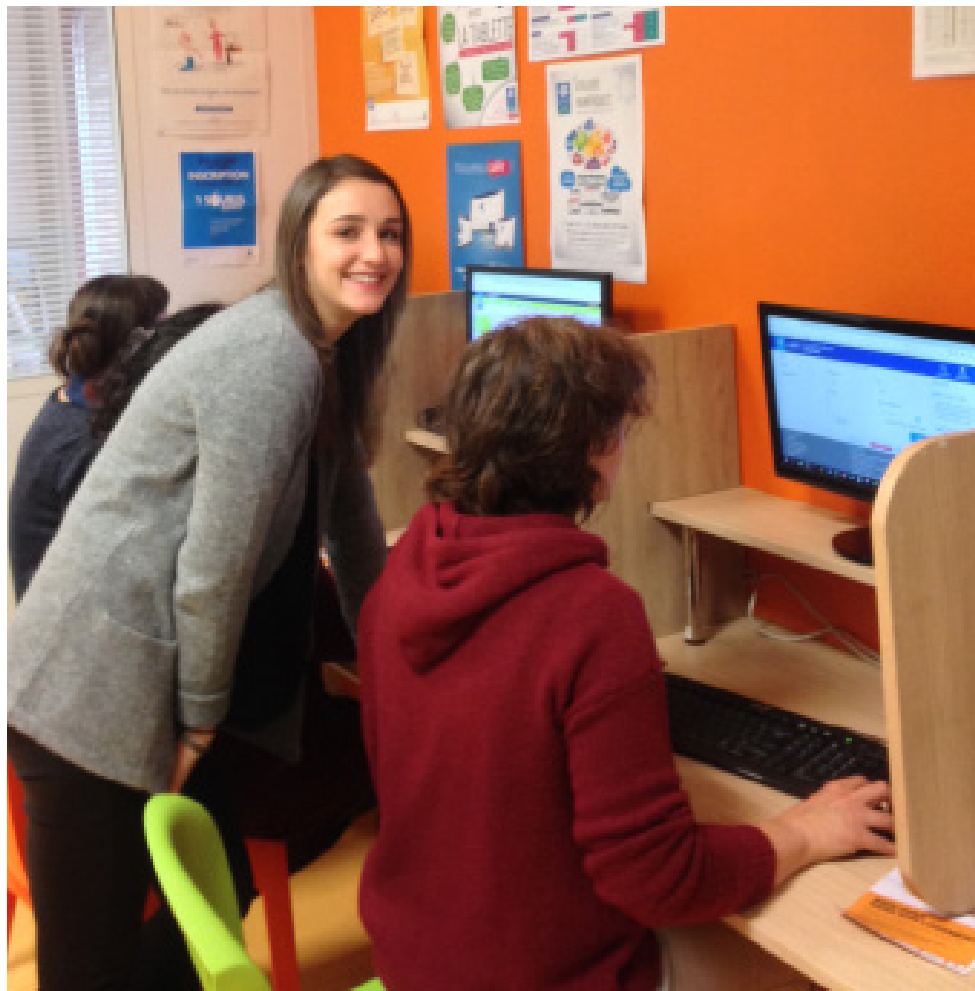
Accompagnement aux démarches numériques

Refaire sa carte grise, s'inscrire sur les listes électorales, demander un acte de naissance... De plus en plus de démarches se font désormais en ligne. Non initié, « pas connecté » ou « trop compliqué », nombreuses sont les personnes à se sentir isolées face à ces nouveaux usages.

Pour répondre à cette problématique, la Maison des Services propose un accompagnement aux démarches administratives en ligne et à l'utilisation de l'outil informatique : trouver et remplir les formulaires, accéder aux téléservices, effectuer des téléprocédures, consulter son dossier.

Marie ESNAULT, en mission de service civique à la Maison des Services, vous accompagne et vous guide sur les sites de la CAF, Pôle Emploi, CPAM, Impôts...

N'hésitez pas à venir vous inscrire en contactant l'accueil : 02 23 16 45 45



Un temps fort sur le logement

Les aides financières, les économies d'énergie, la rénovation énergétique ou le mal logement... Des temps d'animation, d'échanges et d'information **sont proposés par la Maison des Services et ses partenaires aux locataires et propriétaires.**

Programme des animations

• Exposition

Portraits des mal-logés en France - Exposition de la fondation Abbé Pierre. *Du 20 novembre au 15 décembre à la Maison des Services et au Centre Départemental d'Action Sociale de Combourg (CDAS)*

• Conférences

La rénovation énergétique : définir les travaux à réaliser pour économiser l'énergie et les aides financières pour la rénovation du logement - Animée par le Point Information énergie et Soliha. *Mardi 21 novembre de 18h à 20h à la Communauté de communes.*

Les éco-gestes : maîtriser l'énergie au quotidien à la maison comme ailleurs - Animée par le Point Info énergie. *Mardi 28 novembre de 18h à 20h à la Communauté de communes*

Les rapports locatifs, de la recherche du locataire à son entrée des lieux, puis son départ : le contrat de location, les garanties, le bail, le préavis et l'état des lieux ...- Animée par l'ADIL. *Mardi 5 décembre à 17h à la Maison des Services (sur inscription)*

• Permanences et rencontres des partenaires

Améliorer son logement : économies d'énergies, sécurité, santé, conformité - Animées par l'ADIL et la CSF. *Mardis 21 novembre et 5 décembre de 10h30 à 12h30 à la Maison des Services (sur inscription)*

Information, défense du consommateur et du locataire - Animées par la CSF. *Mardis 21 novembre et 5 décembre de 9h30 à 11h30 à la Maison des Services (sans rdv)*

Les aides financières pour réhabiliter ou adapter son logement - Animées par Soliha. *Vendredis 24 novembre, 1er, 8 et 15 décembre de 10h à 12h à la Maison des Services- Sans rdv*

Atelier «poser du papier peint et faire des travaux avec peu de revenus» - Atelier animé par les Compagnons Bâisseurs. *Lundi 27 novembre de 14h à 17h à la Maison des Services (sur inscription)*



INFOS PARTENAIRES

Des ateliers numériques animés par la CAF

- **Vendredi 24 novembre : Internet et e.mail**
- **Vendredi 1er décembre : Utilisation du site caf.fr**



Pour démocratiser l'outil et dédramatiser sa pratique, les animateurs utilisent des jeux sur les ordinateurs, des supports visuels projetés et diaporamas. Un carnet de bord est remis à chaque participant.

L'ensemble est présenté dans une ambiance conviviale et en groupe restreint : 6 personnes par ateliers.

Seul le dernier atelier est obligatoire.